

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 162-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.579

Déposée le: 01.06.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Studer (Niederscherli, UDC)
Cosignataires: 7

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 04.06.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



La violence sur ordonnance

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes :

1. Faire le nécessaire pour réduire sensiblement la prescription de psychotropes aux enfants.
2. Déterminer, par une étude scientifique, dans quels cas les enfants et les adolescents sont moins tributaires de ces médicaments.

Développement :

« Une bonne paire de claques n'a jamais fait de mal à personne ». Les pédagogues méprisent aujourd'hui ce précepte, qui ne résout rien et qui peut aussi avoir de graves conséquences.

Mais c'est se bercer d'illusions que de croire que la violence contre les enfants et les adolescents est devenue aujourd'hui plus rare. La violence a simplement pris un autre visage : elle n'est plus directe et immédiate, mais insidieuse et glacée.

On administre aujourd'hui force Ritaline et autres psychotropes à 35 000 enfants et adolescents en Suisse pour les mater, les modeler, les calmer, en les privant ainsi de leur intégrité et de leur personnalité. C'est ce que j'appelle de la violence et de l'exploitation.

L'insouciance et la créativité de l'enfant sont sacrifiées sur l'autel du matérialisme et du conformisme, des normes PISA, des standards de formation et du consumérisme. Ces enfants et ces adolescents sont jetés en pâture à l'industrie pharmaceutique et l'industrie du divertissement, qui encaissent ainsi des milliards de bénéfices.

On organise aujourd'hui la « protection de l'enfant » à un coût encore inégalé et dans certains cas, la protection est effective. Mais il va encore falloir du temps pour tourner la page et révéler la pleine mesure des dommages causés. Comment était-ce possible, se demandera-t-on alors. Est-ce là le monde que nous voulons ?

Motivation de l'urgence :

On administre de plus en plus de psychotropes aux enfants et aux adolescents. Ce faisant, on soigne les symptômes, mais on ne règle pas les problèmes.

Il faut trouver rapidement d'autres solutions car la consommation de psychotropes favorise la toxicomanie.